



Projet « Reboisement 1400 »

Synthèse des activités de reboisement réalisées en 2019 dans la Commune de Yoko

Par : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

B.P : 15 107 Yaoundé / Contact : 677 75 79 93 / Email: ctfccameroun@yahoo.com /
Web : www.foretcommunale-cameroun.org

PLAN

● **ACTIVITÉS MENÉES**

● **DIFFICULTES / CHALLENGES**

● **SOLUTIONS ENVISAGEABLES**

● **PERSPECTIVES**





OBJECTIF GENERAL DU PROJET :

Promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun.

OBJECTIFS SPECIFIQUES:

- Le projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique,
- L'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

COMPOSANTES DU PROJET

Composante 1 : Renforcer les capacités des Communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agro forestières.

Composante 2 : Reboiser 1 000 hectares dans les Communes du Nord et de l'Extrême Nord.

Composante 3 : Restaurer 400 ha de zones dégradées incluses dans des forêts communales sous l'autorité des Communes des zones de transition écologique.

Composante 4 : Appuyer les Communes pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal.

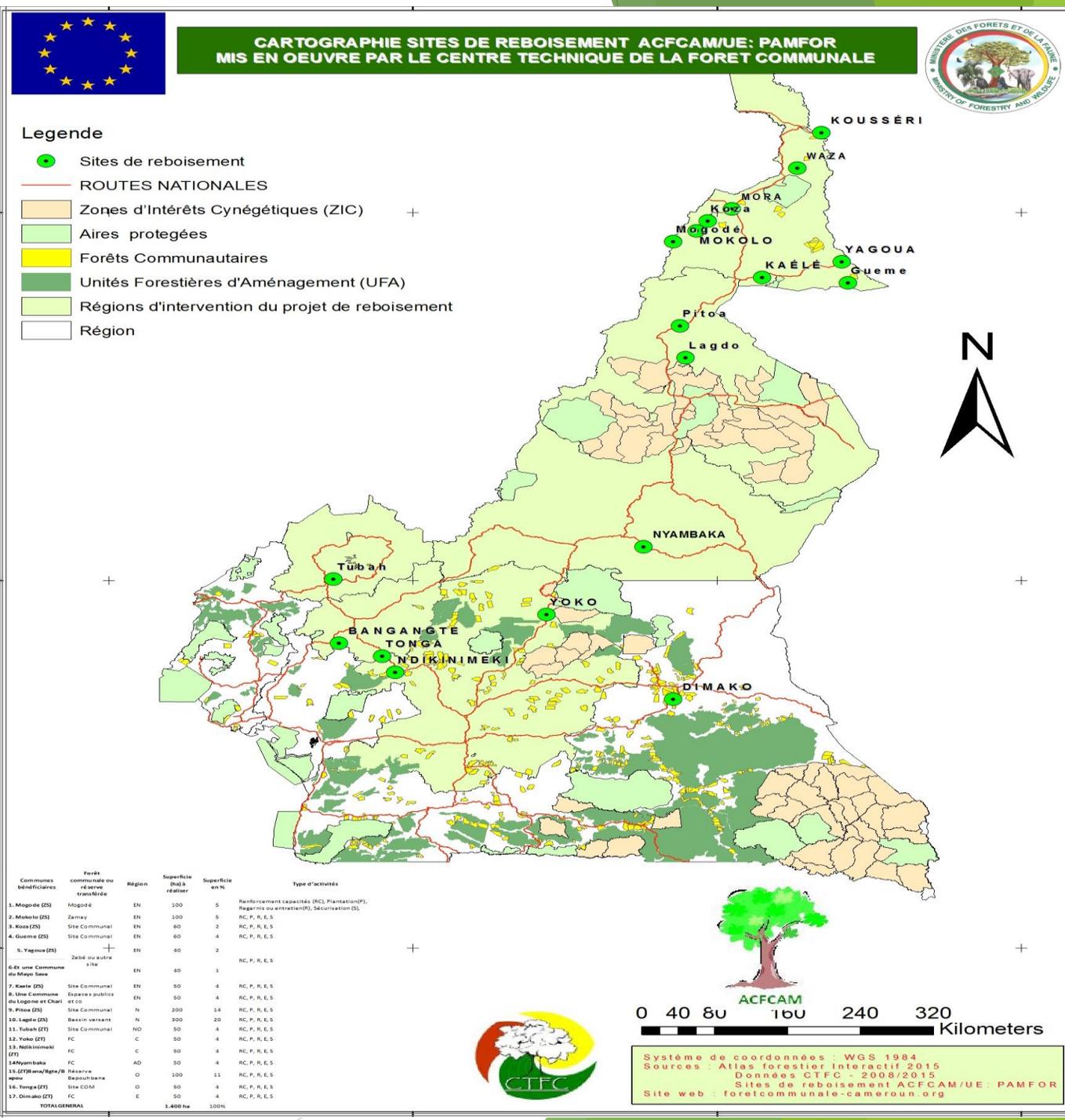
Composante 5 : Coordonner les activités du projet avec les Communes.

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

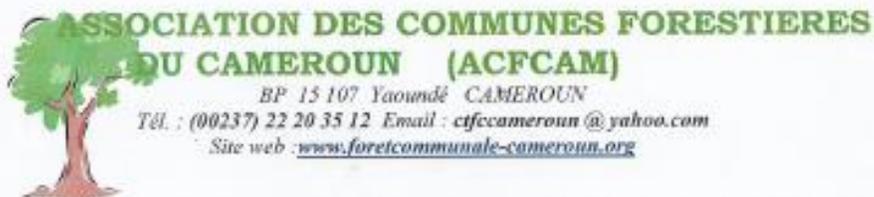
17 Communes ont bénéficiers du projet

10 Communes de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua et Mora

07 Communes de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tubah Yoko, et Tonga.



MEMORANDUM D'ENTENTE ENTRE L'ACFCAM ET LA COMMUNE DE YOKO



MEMORANDUM D'ENTENTE POUR LE CONTRAT DE SUBVENTION DE L'ACFCAM

N°CRIS : 2018/400-359

(le «contrat»)

Entre
Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM)
Association sans but lucratif
Registre principal N° 001304/RDA/J06/BAPP
Quartier Bastos
BP 15107 Yaoundé, Cameroun
Tél : (237) 677 75 79 93
« Maître d'ouvrage et organisme contactant »

d'une part,

et
La Commune de YOKO

(le « Bénéficiaire »),

d'autre part,

(les « Parties »)

Il a été convenu ce qui suit:

Conditions particulières

Article 1^{er} - Objet

1.1 Sous réserve du quitus de démarrage de l'Union européenne, le présent contrat a pour objet l'octroi, par l'ACFCAM, d'une subvention en vue du financement de la mise en œuvre de plantations de **70 hectares dans la commune de YOKO** sous la supervision du **Centre Technique de la Forêt communale** dans le cadre de l'action intitulée: "**Reboisement 1400**".
Avec l'Union européenne.

Article 3 — Financement de l'action¹

3.1 Le montant total des coûts éligibles est estimé à **70000 EUROS** (Soit 45 913 000 FCFA) tel que détaillé dans le plan d'action pluriannuel ACFCAM/Commune

3.2 L'ACFCAM s'engage à financer un montant maximum de **70 000 EUROS** (Soit 45 913 000 FCFA)

Un manuel de procédure simplifié sera mis à la disposition de chaque commune pour l'élaboration des Termes de référence et leur approbation par le CTFC ainsi que l'exécution des dépenses liées à l'action. Un compte dédié et en cofinancement sera ouvert avec chaque commune

7.1. Le paiement initial de préfinancement est effectué dans un délai maximum de 30 jours suivant la réception de la demande de paiement par l'ACFCAM.

Fait en français entros originaux, un original remis à l'Autorité contractante, un original remis à la Commission européenne, et un au bénéficiaire.

Pour le bénéficiaire

Nom *ANNIR Diendawé*
Fonction *Maire Yoko*
Signature *[Signature]*
Date *06/12/18*

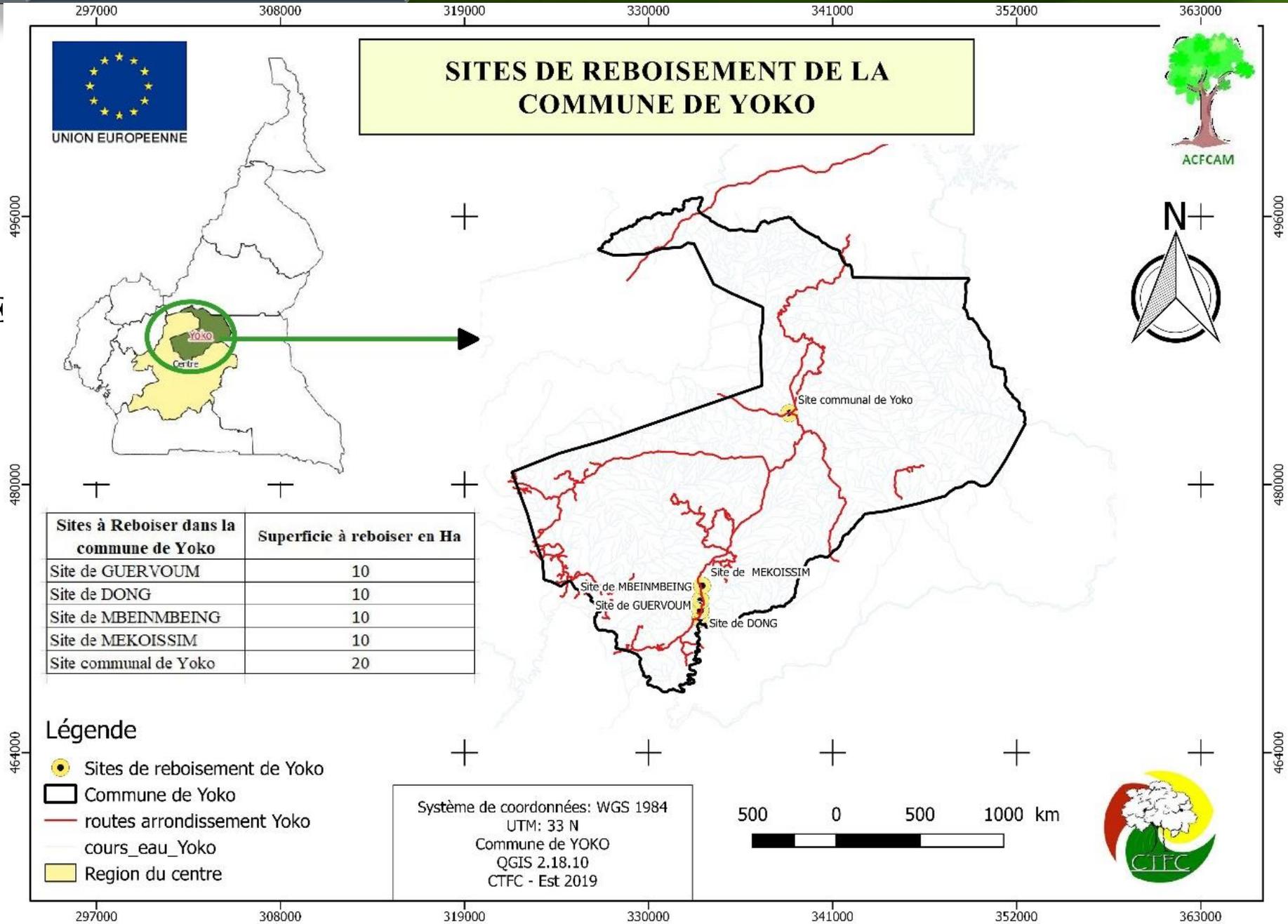
Endossement pour Suivi par le CTFC

Nom *KEPASOU*
Fonction *DIR*
Signature *[Signature]*
Date

Pour l'ACFCAM

Nom *[Signature]*
Fonction
Signature
Date *Thomas Dupont*

**ETAT DES LIEUX
ET LA CARTOGRAPHIE
DES SITES DE
REBOISEMENT**



Superficie projetée sur 4 ans : 70 ha

Superficie reboisée en 2019 : 28 ha (5,5 ha village Guervoum, 5,5 ha village Dong, 06 ha village Mbeinmbeing, 06 ha village Mekoissim et 7,5 ha (5ha anacarde et 2,5 ha agrumes) à Yoko -Urbain

Activités déjà réalisées :

- ❑ Mise en place d'une pépinière de 10 000 plants d'anacarde;
- ❑ Mise en terre de 3 650 plants réalisée sur 28 ha, avec un écartement de 10m x 10m et 5m x 5m



Commune de Yoko

Projet Reboisement 1400



Sensibilisation des populations sur les vêtus de l'anacarde et du potentiel agricole et financier de la production de l'anacarde



Formations des jeunes, femmes sur l'itinéraire technique de mise en place des pépinières d'anacardier dans les villages et à Yoko-urbain



Distribution des semences d'anacarde dans les villages et à Yoko-urbain



**Sensibilisation des jeunes, femmes, et enfants dans les villages sur les dangers liés au COVID19 :
Démonstration du lavage des mains**



Sensibilisation des jeunes, femmes, et enfants dans les villages sur les dangers liés au COVID19 : Distribution du petit matériel de protection (cache nez, Sceau à robinet, gel hydroalcoolique, savon et autres)



DIFFICULTES / CHALLENGES

- Feu de brousse, Divagation du cheptel
- Croissance rapide des mauvaises herbes (très haut),
- Attaques parasitaires des plants d'anacardes
- Faible contribution financière de la mairie pour les activités de reboisement

MESURES DE MITIGATION

- Intensifier les réunions de sensibilisation des populations riveraines avec l'implication des Autorités Traditionnelles,
- Recruter 01 gardien pour la surveillance et la sécurisation des sites reboisés,
- Administrer des Traitements phytosanitaires sur les plants d'anacarde attaqués,
- La mairie doit apporter une petite contribution pour soutenir certains travaux de reboisement
- Acquérir le matériel pour défrichage, tronçonnage (débroussailleuse, tronçonneuse...)



Divagation du cheptel



Feu de brousse

- ❑ **Superficie Envisagée 2020 : 50 ha** (23ha anacardes et 27ha agrumes)
- ❑ Capitaliser les expériences acquises: Entretien, suivi et surveillance des nouvelles et anciennes plantations;



- Favoriser et Encourager l'Agro-foresterie par la mise en place des cultures intercalaires (maïs, Macabo, haricot,) entre les plants d'anacarde ceci facilitera le suivi et l'entretien des plantations.

« AGRO FORESTERIE »





**Merci pour
votre aimable
attention**